

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 24 (1919)

Nachruf: Jean Bouchat

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

circonstances m'ont conduit à jouer un bout de rôle dans cette tragicomédie, c'était bien sans l'avoir recherché et sans passion d'aucune sorte. Il est difficile à la nouvelle génération de se représenter l'état d'esprit de ses devaneiers de 1872, et ceux même qui ont vécu ces jours troublés n'en ont gardé que le souvenir d'une mêlée confuse, où les adversaires combattaient sous des drapeaux d'emprunt, où la cause de l'ancienne foi était soutenue par les incrédules contre les fidèles, mais où, des deux côtés, la défense des croyances religieuses servait à masquer d'autres intérêts. Lutte sournoise, commencée, poursuivie, achevée dans l'équivoque. Tout compte fait, beaucoup de bruit pour rien ».

Pour rien ? Est-ce bien juste ? Notre vie publique n'a-t-elle pas été empoisonnée pendant longtemps ?

Mais les regrets sont superflus. Au demeurant, si Joseph Stockmar n'a pas écrit l'histoire du kulturkampf en Suisse, il a un autre titre à la gratitude de ses concitoyens, et c'est d'avoir été le pacificateur du Jura.

VIRGILE ROSSEL.

† Jean Bouchat

Une des figures les plus sympathiques des Franches-Montagnes vient de disparaître. Jean Bouchat, en effet, a passé la plus grande partie de sa vie dans notre contrée, où il joua de bonne heure un rôle important. Né en 1849, il ouvrit une étude de notaire qui devint bientôt une des mieux achalandées de Saignelégier. Doué d'un caractère affable, plein de droiture, il mérita, hâtons-nous de le dire, toute la confiance dont il jouit toujours.

Mais il joua aussi un rôle politique. Libéral convaincu, il lutta pour son parti auquel il resta fidèlement attaché jusqu'à son dernier jour. Appelé aux fonctions de préfet de son district, il fut un magistrat intègre et avenant. Mais la politique ne veut pas reconnaître les qualités d'un homme. Aussi en 1894, lorsque le peuple fut appelé à élire les fonctionnaires de district, la préfecture passa en d'autres mains. Il retourna donc à son étude où il retrouva bientôt son ancienne clientèle.

Jean Bouchat fut un des membres fondateurs de la succursale de Saignelégier de la Banque Populaire Suisse, dont il présida longtemps le Conseil d'administration. Il fut aussi appelé à faire partie de la Commission de l'Ecole d'agriculture du Jura à Porrentruy. Enfin, il s'intéressa à la construction des lignes de chemins de fer qui tirèrent les Franches-Montagnes

de leur isolement. Dans toutes ses nombreuses fonctions, il ne cessa de se montrer homme actif, dévoué et d'un caractère conciliant.

Ce bon citoyen est parti trop tôt, tant pour sa famille que pour notre pays tout entier. Qu'il repose en paix !

+ Joseph Crelier

Né à Bure le 13 mai 1870, Joseph Crelier passa sa jeunesse à Porrentruy.

De bonne heure, il montra un goût prononcé pour l'étude des langues modernes ; c'est pourquoi, après avoir fréquenté le progymnase de l'Ecole cantonale de Porrentruy, il se rendit à Bâle et dans le canton du Tessin pour étudier l'allemand et l'italien. Il subit avec succès son examen d'admission dans l'Administration des Postes à 17 ans et, après un stage dans plusieurs villes de la Suisse, il fut nommé en qualité de commis au bureau des postes de Porrentruy, qu'il ne devait plus quitter. Pour récompenser son activité et son zèle, la Direction des Postes venait de lui confier les fonctions de sous-chef de bureau, lorsque, dans le courant de l'été dernier, la maladie l'obligea de prendre un congé. Sa constitution, sans doute déjà minée par un travail incessant, ne put pas résister aux atteintes du mal qui le minait et le 22 novembre 1919 il s'éteignait dans sa 50me année.

Issu d'une famille très modeste, Joseph Crelier sut, par un labeur ininterrompu, acquérir un cercle de connaissances très étendu. Fonctionnaire conscientieux et toujours serviable, il ne ménageait ni son temps, ni ses peines pour se rendre utile à ses concitoyens. Comme secrétaire de la Commission des Ecoles primaires, il contribua pendant de longues années au développement de nos institutions scolaires, pour lesquelles il avait un profond attachement.

Joseph Crelier laisse à tous ceux qui l'ont connu et fréquenté, le souvenir d'un homme de cœur, généreux et loyal, épris d'idéal et d'un citoyen profondément dévoué à sa patrie et à la ville de Porrentruy.

